



---

## Les PU - VPU en action

---

### ### Reconquête des adhérents ###

Lors du séminaire à Villegusien en septembre 2021, nous avons mené des travaux en atelier pour dégager des pistes d'actions en vue de reconquérir les adhérents (récupérer les adhérents 2020 qui n'ont pas renouvelé l'adhésion en 2021, calculer la moyenne d'âge des CODIR, etc.). Le séminaire de février nous permettra de creuser le sujet en vue de préparer les ateliers qui se tiendront à l'AG de Sète. Pour vous aider à recueillir des informations auprès des ASCE de votre URASCE, vous trouverez ci-joint un document pour les interroger. Nous ferons une restitution collective lors du séminaire de septembre. **Merci de venir avec les réponses des ASCE de vos régions.**

### ### Séminaire CDF – PU/VPU de Février 2022 à Arques ###

L'ASCE 11 nous accueillera à Arques (11) du 21 au 24 février 2022.

**Pensez à noter ces dates dans vos agendas et à venir avec votre chemise URASCE. Le dossier d'inscription vous parviendra sous peu !**

### ### AG et réunions des URASCE ###

Un tableau en ligne a été créé pour recenser les dates des réunions et AG de l'URASCE. Pour rappel, lors du séminaire de septembre à Oléron, nous vous avons informé qu'il serait souhaitable qu'un membre du CDF qui ne fait pas partie de votre région participe aux AG des URASCE. Le membre du CDF sera présent uniquement en tant qu'observateur et analysera la réunion à partir d'une grille d'analyse. Ces grilles seront étudiées par la CPPR afin de dégager les bonnes pratiques et décliner des outils pour aider les URASCE à bien fonctionner. Cette action est prolongée pour les AG 2021 et 2022.

Si vous êtes d'accord sur la présence d'un membre du CDF à votre AG2022, **vous pouvez l'indiquer dans le tableau en ligne en même temps que vos dates de réunions** afin de prévoir cette date dans l'agenda de la personne qui viendra.

**Lien vers le tableau des réunions :**

[https://docs.google.com/spreadsheets/d/1yJesCP2zTJYW5MNR3fWbWbeSaJ36iimUXeHvW\\_-GJaU/edit?usp=sharing](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1yJesCP2zTJYW5MNR3fWbWbeSaJ36iimUXeHvW_-GJaU/edit?usp=sharing)

---

## Les PU/VPU contribuent

---

### ### Manifestation phare - Cagnotte en cours ####

Comme vous le savez, la première édition de la manifestation phare se déroulera lors du week-end de l'ascension 2022. Afin de diminuer le coût de la manifestation pour les participants, une cagnotte a été lancée auprès des ASCE. Il s'agit d'une action solidaire qui permettra à chaque participant de payer la même somme pour participer à la manifestation (plutôt que chaque ASCE participe aux frais d'inscription de ses adhérents ayant pour conséquence de créer des différences de tarif pour les participants). En vue d'apporter des aides aux déplacements, nous avons pensé que les URASCE pourraient prendre en charge les déplacements des participants de leur région (en complément d'une éventuelle participation à la cagnotte). Nous aimerions connaître votre avis sur cette proposition.

Merci donc de bien vouloir répondre au questionnaire suivant – il sera très rapide - <http://enqueteur.fnasce.fr/index.php/673811?lang=fr>

**Merci à vous.**

### ### Proposition du domaine de La Chesnaye ####

La commission du domaine propose aux URASCE de participer à l'aménagement paysager du site en offrant un arbre par région. Cette action aura 2 impacts, il sera l'occasion de communiquer sur le domaine et permettra de créer de l'ombre pour les moutons du site lors des chaudes journées d'été. **Merci à vous.**

---

## La CPPR vous informe

---

### ### Envoi des documents d'assemblée générale des URASCE ####

Si vous avez tenu votre assemblée générale 2021, n'oubliez pas d'envoyer vos documents d'assemblée générale dès que possible, à [sebastien.lagache@cerema.fr](mailto:sebastien.lagache@cerema.fr), [bruna.chanel-olive@cerema.fr](mailto:bruna.chanel-olive@cerema.fr), [fnasce@i-carre.net](mailto:fnasce@i-carre.net)

### ### Tableau des aides aux régions ####

Pour rappel, le tableau des aides aux régions est disponible sur le site internet de la FNASCE. L'URASCE peut bénéficier d'aides pour l'organisation de manifestations régionales, les participations aux séminaires, etc.

[http://www.fnasce.org/IMG/pdf/tableau\\_des\\_aides\\_federales\\_2021\\_maj\\_janv\\_21.pdf](http://www.fnasce.org/IMG/pdf/tableau_des_aides_federales_2021_maj_janv_21.pdf)

***Joyeuses fêtes ! Profitez sans modération !***